

SNUipp-FSU

écoles et collèges des Vosges

Bulletin n°110 décembre 2018-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents. Dir de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix /n°: 0,60 €

MAJORITAIRE MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Les élections professionnelles ont rendu leur verdict...les enseignants des écoles ont placé le SNUipp-FSU en tête aux élections professionnelles du premier degré : 44,33 % à la CAPN et 43,00 % à la CAPD 88.

Malgré ces bons résultats, le SNUipp et la FSU restent vigilants : quel avenir pour les commissions paritaires dans lesquelles vont siéger les nouveaux élu-es ?

En même temps, le ministre Blanquer impose un nouveau tour de vis avec le budget 2019 qui prévoit 2650 suppressions de postes dans le 2nd degré, 550 dans le privé et 400 postes administratifs alors que la violence ne tarit pas dans les collèges ! Faut-il plus d'enseignants ou de policiers dans les établissements scolaires ? Tous ces chiffres sont noyés dans un plan général de suppressions de 120 000 postes de fonctionnaires. Cette attaque en règle du statut de fonctionnaire s'accompagne de plus en plus du recrutement dans le premier et second degré de contractuels précaires et corvéables à merci : travailler plus pour enseigner moins.

Enfin, les « mesures sociales » annoncées par Macron pour apaiser la colère des Gilets Jaunes sont peu rassurantes, je cite : « *les entreprises n'auront rien à payer* ». Les quelques milliards redistribués seront bien supportés par les contribuables donc par les classes moyennes et non par les plus riches. Simple rappel : 0,16 centimes d'augmentation du point d'indice en 12 ans. Fonctionnaires, continuez à vous serrer la ceinture. Travail, famine, pâtes-riz : une nouvelle devise pour la République ?

En dépit de ce contexte morose, nous tenons à remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui ont apporté leur voix au SNUipp-FSU. En espérant une amélioration de la concertation, nous continuerons à nous mobiliser pour l'avenir de notre service public d'éducation.

Avec vous, on est plus fort !

Antoine CICOLELLA

**ÉCOLES ET COLLÈGES
DES VOSGES**

EXPÉDITEUR :
SNUipp-FSU 88
6 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL

Déposé vendredi 14 décembre 2018



Dispensé de timbrage

Stage syndical
« **SPECIAL DIRECTION** »
jeudi 24 janvier

Colloque
« **REPRENONS LA MAIN** »
avec le SNUipp54
Vendredi 25 janvier

Inscrivez-vous
un mois avant
pages 5 et 6

SOMMAIRE

Edito	p 1
Elections professionnelles	p 2
Actualités	p 4
Formation syndicale	p 5-6
Education morale et civique	p 8

ELECTIONS PROFESSIONNELLES: les résultats

Les personnels choisissent toujours la FSU. Les enseignants du 1er degré confirment le SNUipp-FSU à sa première place. Les enseignants vosgiens font le choix du SNUipp-FSU 88.

CAPD 88 : le SNUipp-FSU confirme sa première place et reste majoritaire à la CAPD 88

Listes	Votants 51,80 % (+3,6 %)		Sièges
	Nombre	%	
SNUipp-FSU	452	43 %	4
SE UNSA	303	28,8 %	2
CFDT	220	20,9 %	1
FO	77	7,3 %	0
Total	1052	100,00%	7

Le SNUipp-FSU académique remporte 1 siège à la commission des Directeurs de SEGPA et les deux sièges à la CAPA des PEGC. Pour les Psy-EN, le SNUipp-FSU conserve 2 sièges sur 4.

CAPN : le SNUipp-FSU reste loin devant et conforte sa place de premier syndicat du 1er degré.

INSCRITS	350 516		
VOTANTS	170 354	48,60 %	
EXPRIMES	166 446		
SNUIPP-FSU	73 785	44,33%	6 sièges
SE-UNSA	41 818	25,12%	3 sièges
FO	23 669	14,22%	1 siège
CFDT	9 968	5,99%	
SUD EDUCATION	5 683	3,41%	
SNE-CSEN	4 374	2,63%	
CGT Educ	3 622	2,18%	
CFTC	1 048	0,63%	
UDAS	828	0,50%	
STC	679	0,41%	
AD-CGC	422	0,25%	
SPEG	322	0,19%	
FAEN	228	0,14%	

CTM

La FSU : largement en tête

inscrits	votants	nuls	exprimés
1 023 211	436 321	24 619	411 702
	40,24%	2,4 %	100 %

FSU	UNSA	FO	CFDT	CGT	SUD
143743	88 936	56 242	34 593	25 265	19 601
34,91 %	21,60 %	13,66 %	8,40 %	6,14 %	4,77 %
6 sièges	4 sièges	2 sièges	1 siège	1 siège	0 siège
SNALC	AD	EIL	STC	UDAS	ASAMEN
24 817	4 464	191	1 340	1 015	349
6,03 %	1,08 %	0,05 %	0,32 %	0,25 %	0,08 %
1 siège	0 siège	0 siège	0 siège	0 siège	0 siège
SENRES	SPEG	SNPTES	CFTC	SNCL	
472	1 343	2 381	2 098	4 852	
0,11 %	0,33 %	0,58 %	0,51 %	1,18 %	
0 siège	0 siège	0 siège	0 siège	0 siège	

CTA et CTSD 88
Très largement en tête,
la FSU stabilise son résultat dans les Vosges

CTA NANCY-METZ				CTS Vosges Issu du vote 88 au CTA		
Inscrits : 37 208		Votants : 16 363		Inscrits : 5 934		Votants : 2 506
Exprimés : 15 507		Participation : 43,97 % (+2,06%)		Exprimés : 2 320		Participation : 42,23% (+1%)
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
FSU	5216	33,64	4	745	32,11	4
UNSA	3275	21,12	3	492	21,21	2
SGEN-CFDT	1998	11,70	1	357	15,39	2
FO	2613	16,85	2	383	16,51	2
CGT	781	5,04	0	103	4,44	0
SUD	509	3,28	0	94	4,05	0
SNPTES	248	1,60	0	25	1,08	0
SNALC	627	4,04	0	86	3,71	0
AD	103	0,66	0	7	0,3	0
SNCL	137	0,88	0	28	1,2	0

ELECTIONS : + 7 833 voix, le SNUipp-FSU renforce sa première place

Les enseignantes et les enseignants du 1er degré ont renforcé la place du SNUipp-FSU comme premier syndicat dans les écoles lors des élections professionnelles 2018.

Avec 73 785 voix, le SNUipp-FSU progresse de 7833 voix et reste donc largement en tête avec 44,33 % soit près de 20 points devant la deuxième organisation syndicale.

Le SNUipp-FSU remercie toutes celles et ceux qui leur ont apporté leurs voix.

En dépit des bugs et de la complexité technique du scrutin, les enseignantes et les enseignants des écoles ont été nombreux à participer à cette élection. Alors que le gouvernement remet en cause les instances représentatives des personnels, les enseignants soutiennent leurs représentants et le rôle indispensable qu'ils sont amenés à jouer au quotidien.

Ce scrutin conforte l'action du SNUipp-FSU pour une école avec une professionnalité des enseignants renforcée, une école avec de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels.

C'est un signal fort envoyé au ministère qui doit enfin entendre les personnels.

Paris, le 7 décembre



Mais que signifient ces sigles ?

CAPD

- La Commission Administrative Paritaire Départementale est l'instance qui traite de la carrière et du quotidien des collègues au niveau départemental.

CAPN

- La Commission Administrative Paritaire Nationale est l'instance qui traite des permutations interdépartementales et de la carrière des enseignant-es détachés en France et hors de France.

CTM

- Le Comité Technique Ministériel est l'instance où le ministère annonce les postes octroyés par académie.

CTA / CTSD

- Le CTA répartit les moyens budgétaires aux départements en janvier, en février le CTSD prépare la carte scolaire de la rentrée suivante (ouvertures, fermetures de classes et de postes).



POURQUOI Y-A-T-IL SI PEU DE SYNDIQUES ?

Dans cette chronique, le juriste Jean-Emmanuel Rey prévient que la disparition des syndicats, ces organisations structurantes, pourrait aboutir à la montée des deux extrémismes politiques, mais aussi du communautarisme.

REFORME DE LA FORMATION INITIALE

La « réforme » pour ne pas parler de régression va toucher les ESPE. Ceux-ci vont être remplacés par des INSP, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat. Au-delà du changement de nom, c'est surtout l'organisation qui va être bousculée et le statut des étudiants en licence qui vont devenir des contractuels avec des missions de remplacement. Un vivier de remplaçant à moindre coût pour l'administration qui ne dit pas son nom ?

Une chose est sûre : l'entrée dans le métier se précarise un peu plus.

Question de droit social. Nombre de responsables politiques se gaussent du faible nombre de syndiqués dans le secteur privé : environ 8 %. Mais combien d'adhérents compte leur propre parti ? A elle seule, la CFDT en a autant que l'ensemble des partis politiques français... Quant au seul Syndicat de la métallurgie allemand (IG Metall), il en réunit autant que nos cinq confédérations (2,3 millions).

Il est vrai que dans la plupart des pays, c'est l'adhésion au syndicat signataire d'un accord qui permet de bénéficier de ses avantages. La cotisation constitue donc un acte militant, mais aussi un investissement rationnel : protection en cas de licenciement, majoration d'allocations-chômage, caution bancaire, financement de formations préparatoires à l'embauche. Un syndicalisme de services expliquant les taux d'adhésion en Europe du Nord (74 % en Finlande, 70 % en Suède), qui rendent illusoire toute importation d'un « modèle social » forcément particulier, car chaque nation a sa propre culture sociale.

Le droit du travail français est aussi responsable de cette désaffection. Au nom de l'égalité, tous les salariés doivent bénéficier des avantages obtenus par le syndicat signataire. Alors payer une cotisation, perdre son salaire en participant à une grève ou prendre des risques de carrière pour obtenir une augmentation collective de 2 % dont vont automatiquement bénéficier les non-syndiqués, n'est guère attractif pour un salarié peu motivé politiquement.

500 COLLEGUES RENCONTRE-ES, 160 ECOLES VUES

Voici le bilan des tournées d'automne des écoles du SNUipp-FSU 88. Au total, nous avons rencontré 500 collègues dans 160 écoles urbaines et rurales dans toutes les circonscriptions.

Les inquiétudes de la profession n'ont pas manqué lors de cette tournée d'automne :



règles du mouvement, CP-CE1 dédoublé, surcharge de travail chez les directeurs, les adjointes, les coordonnateurs, manque de Rased, sentiment de ne pas être considéré, impuissance face aux élèves à besoin éducatif particuliers, inclusion sans moyen...la liste était longue voire interminable !

Un grand merci aux collègues pour ces temps forts de rencontre !

« Les syndicats sont mortels »

S'y ajoutent les restructurations ayant fortement touché les forteresses syndicales (mines, métallurgie), et l'arrivée des jeunes générations qui, en dehors du noyau militant habituel, « n'adhèrent » plus (au sens de coller) aux choix de vie définitifs : elles s'associent à une cause concrète, à effet immédiat. Et d'abord la leur : la prise de contact syndical est souvent liée à un problème personnel. D'où la faible présence des jeunes dans nos confédérations idéologiquement marquées : moins de 10 % d'adhérents ont moins de 30 ans. En revanche, le taux de retraités est croissant : comment tourneraient les structures syndicales sans eux ?

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC

Permanences syndicales:

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SNUipp-FSU 88

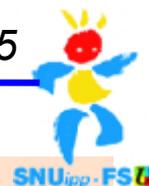
Quartier de la Magdeleine
Bâtiment A

6, Maison des Associations 88000-EPINAL

Tél : 03 29 35 40 98
Port : 07 78 87 81 25
Mél : snu88@snuipp.fr
Site : <http://88.snuipp.fr>
Page FB : **Snuipp des Vosges**
Twitter : **SNUipp-FSU Vosges 88**
->@SnuippV
Instagram: **snuippfsvosges**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans des conditions prévues par la loi n° 78-17 du 08-01-78.

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : à parution



SNUipp-FSU



Droit d'auteur : Vosges matin

STAGE « Spécial Direction » avec Gérard GRÜNENWALD

Directeur d'école et Professeur des écoles

Judi 24 janvier 2019

09H00 - 17h00

Salle de réunion du rez de chaussée
Bâtiment A
6, Maison des associations
88000 EPINAL

Modèle de lettre OFFICIELLE à envoyer à votre IEN
pour participer au stage syndical
1 MOIS AVANT SOIT avant le 24 décembre 2018

**NOM, Prénom
Fonction et poste
Etablissement**

À Monsieur le Directeur Académique des Vosges
S/C de M., Mme l'IEN de

Monsieur le Directeur Académique des
Vosges,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du
11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonction-
naires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale,
avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé
afin de participer à un stage de formation syndicale:

le 2019 de 9h00 à 16h30

Ce stage se déroulera à Epinal, au SNUipp-FSU 88, quartier
Magdeleine .

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp des
Vosges sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la
FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les
stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndi-
cale.

Recevez, Monsieur le Directeur Académique, l'expression
de

A
le

Signature

**Pour participer à ce stage, informez la section
SNUipp-FSU 88 en précisant :**

STAGE SYNDICAL
« spécial direction »

Judi 24 janvier 2019
9h-17h
Epinal

NOM, Prénom :
Ecole :
Adresse postale :
Tél :
Mél :

Vous pouvez vous inscrire :
- en ligne sur le site : <http://88.snuipp.fr/>
- par mél : snu88.snuipp.fr
- par téléphone : **03 29 35 40 98**

Prévenez votre IEN 1 mois avant pour demande de
STAGE SYNDICALE avec le courrier à gauche.

Votre participation est de droit. Chacun a **droit à
12 journées de formation par an** et par personne,
que vous soyez **syndiqué-es ou non**.



COLLOQUE « Reprenons la main! »

Organisé par le SNUipp-FSU 54

Vendredi 25 janvier

de 9h à 16h

à l'ESPE de Maxéville

Salle des conférences

**LECTURE et sens des
apprentissages**

Avec Yvonne Chenouf

Membre de l'Association Française de Lecture, ancienne professeure d'IUFM, et spécialiste de la littérature jeunesse.



**ANALYSES ET PERSPECTIVES,
point sur le nouveau
management à l'école**

Avec Emmanuel Degritot de l'équipe nationale du SNUipp-FSU et les militants départementaux.

**PROGRAMMES,
COMPREHENSION,
EVALUATIONS**

Avec Sylvie Plane professeure émérite de sciences du langage, vice présidente du CSP lors de l'élaboration des programmes 2015.



Pour participer :

- demande d'autorisation d'absence exceptionnelle + lettre de demande à l'IA sous couvert de l'IEP **avant le 25 décembre**
- Inscription auprès du SNUipp FSU 54 indispensable

Modèle de lettre et formulaire d'inscription sur le site 54.snuipp.fr



EPINAL
44 rue de la clé d'or
88000

Crédit CME Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE
42 rue Jacques
Pierre
88100

Tél : 0820 822 044



PAUPERISATION ET VETUSTE DES BATIMENTS SCOLAIRES

Les grands oubliés de la politique de l'Education Nationale

Evacuée de la refondation, la question de la vétusté du réseau scolaire est alarmante, pour un pays dont il est vanté chaque jour les vertus de la République. Il suffit de réaliser un simple audit dans nombre d'écoles pour se rendre compte de la vétusté de la majorité des bâtiments scolaires. L'infrastructure déjà, où il n'est pas rare de voir encore des parquets en *dalami* (dalles amiantes) qui auraient dû être retirées il y a plusieurs années déjà, des peintures dégradées, l'absence d'isolation, d'insonorisation, des cours d'école sinistrées ou le goudron s'effrite... Des bâtiments en béton qui suintent la misère et la désolation, des salles de classes exiguës, mal chauffées, mal éclairées, des sanitaires inadaptés.

Le mobilier n'est pas mieux loti : inadapté, employé au stockage d'ouvrages obsolètes, en aucun cas il s'agit d'un mobilier conçu pour la taille des enfants, mobile et fonctionnel comme on peut le trouver parfois ou plus certainement dans certaines écoles de nos voisins européens. Quant aux outils pédagogiques, on est loin, bien loin des classes dites modèles ou des classes dites numériques : le moindre ordinateur est obsolète. Les jeux, les ouvrages, les fichiers semblent figés par le temps. Tout juste bon à remplir les étagères des vides greniers. Quant aux TBI, leur nom est surtout évoqué dans les centres de formation.

A partir d'un audit détaillé, que nous conseillons à chaque enseignant de réaliser dès lors qu'il rentre dans une nouvelle école/classe on s'aperçoit très vite que le temps s'est arrêté dans les années Soixante au mieux et pour certaines écoles dans les années d'après-guerre. C'est tout juste si on ne se trouve pas face à un musée scolaire tant la vétusté saute aux yeux. Un tel audit accompagné de photographie doit être adressé à l'inspection sous couvert du directeur avec copie à la municipalité.

Le silence des principales formations politiques à cet égard constitue un déni de réalité. Il faudrait des investissements particulièrement importants, pour les dix années à venir, pour enrayer de façon durable la dégradation des bâtiments scolaires, la vétusté du mobilier et l'obsolescence généralisée du matériel pédagogique. La refondation, vaste imposture idéologique, ne propose aucun plan concret pour financer la rénovation et la reconstruction d'écoles.

Il est pourtant urgent d'agir pour que les enfants de ces écoles de la République puissent compter sur des conditions d'apprentissage, d'enseignement et de travail facilitant la réussite. Celles et ceux qui aspirent à se présenter devant le scrutin nationale ont le

devoir de s'engager et de proposer dès maintenant des solutions durables, concrètes et efficaces pour reconstruire les écoles et rénover en urgence celles qui affectent la santé des élèves et du personnel. De façon plus générale, le parc immobilier dans son ensemble a besoin d'un réinvestissement et d'une rénovation indispensable.

La paupérisation des établissements scolaires, est à l'image de la profession d'enseignant : sinistrée. De la même manière qu'on ne mettra pas en place *une démocratie debout avec des enfants à genoux*, les valeurs de la République se mesurent aussi à l'aune d'une école capable d'accueillir autrement que dans la misère de ses locaux et d'un mobilier pédagogique dégradé et obsolète.

AGIR MAIS COMMENT ?

Au moment de la prise de poste, réaliser un audit complet, détaillé avec un représentant de la commune, propriétaire des lieux. Cet inventaire fera l'objet d'une trace écrite remise en main propre et signé des deux parties. L'audit sera ensuite adressé pour information à l'Inspection et au Directeur de l'établissement. Cet audit doit concerner aussi bien le mobilier que l'immobilier (penser à faire des photographies. Si vous constatez la présence de Dalami (Dalle amiante, alertez immédiatement la commune la direction et l'inspection et adressez des photographies. Il convient alors de 'exiger un désamiantage du sol.

Des leviers sont à disposition des élus et des enseignants pour s'informer, agir, alerter et transformer l'environnement scolaire.

Tout enseignant a le droit d'alerter :

- le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Départemental (CHSCTD)
- les Services départementaux de la DDASS (Hygiène du milieu)
- demander une visite de la Commission de Sécurité...

Ne l'oubliez jamais... Vous êtes le premier maillon dans la chaîne d'alerte.

Denis MORIN

EDUCATION CIVIQUE ET MORALE : PASSONS AUX TRAVAUX PRATIQUES

C'est bien connu : quand la jeunesse est dans la rue, le pouvoir est en danger. La guerre est déclarée aux enfants à Ivry, Mantes-la-jolie, Montreuil, Garges, Paris, Orléans, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Marseille et partout en France. Nous assistons à des scènes où les enfants de la République sont humiliés, placés dans des positions dégradantes, rappelant les pratiques coloniales. Une étape a été franchie aujourd'hui en matière de répression et de liberté de manifester des lycéens actuellement mobilisés.

